



L'austérité en marche, la coupe est pleine !

10 milliards d'euros d'économies, c'est ce qu'a annoncé Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances. Une décision prise par **décret officiel** qui revient sur l'adoption du budget de décembre dernier. Un budget qui, déjà à l'époque, était passé en force par la voie du 49-3. La méthode du gouvernement interpelle... mais ne doit rien au hasard : **l'annulation de crédits après la promulgation de la loi de finances permet au gouvernement de procéder par voie réglementaire et d'éviter, comme souvent, un débat avec la représentation nationale**. La loi organique relative aux lois de finances (LOLF) ne prévoit le débat parlementaire que pour les gels de crédits supérieurs à 1,5%, soit 10 milliards d'euros, exactement le montant choisi par le gouvernement...

Outre la manœuvre politique très critiquable, le détail des crédits annulés est absolument déplorable :

- 2 milliards de crédits supprimés sur l'Écologie,
- 1 milliard sur le Travail et emploi,
- 691 millions sur l'enseignement scolaire,
- 904 millions sur l'enseignement supérieur,
- **174 millions sur l'Action extérieure de l'État, dont 11 millions pour les Françaises et Français de l'étranger et les affaires consulaires.**

Le mépris affiché par le Gouvernement pour les métiers essentiels est saisissant.

La colère sociale exprimée depuis plusieurs mois, légitime et justifiée, **s'accroît au sein de l'Éducation nationale**. Le bal des ministres n'en finit plus au 110 rue de Grenelle avec la quatrième ministre en seulement un an. Cette instabilité révèle surtout une chose : les ministres passent et la politique reste la même.

La France est le pays européen avec les classes les plus surchargées, avec des professeurs qui ne sont pas remplacés, les fermetures de postes qui ne cessent de s'additionner, des salaires qui ne sont pas réévalués...

À l'étranger aussi, le gouvernement affaiblit l'enseignement public français : on vise un doublement des effectifs, mais à moyen constant. Ce sont les professeurs qui voient leurs salaires non revalorisés depuis des années, des parents des classes moyennes qui ne peuvent plus envisager mettre leurs enfants dans les établissements scolaires français faute de bourse, des investissements nécessaires limités pour les établissements publics. Cette réalité bien sombre n'est absolument pas entendue par le Gouvernement, et la seule ligne proposée par Gabriel Attal repose sur l'ordre, le niveau des élèves et l'uniforme à l'École.

Faute de moyens, d'ambition et de confiance, **l'École publique est abîmée**. Face à une vision de l'École basée sur l'ordre et l'utilitarisme, nous continuerons à nous battre pour défendre l'École publique comme lieu d'apprentissage et d'émancipation.

Je souhaite finir cet édito sur une note d'espoir aujourd'hui tout de même : **celle de l'inscription de l'IVG dans la constitution ce lundi, au Congrès**. Cette victoire montre que lorsque, avec détermination et constance, les parlementaires, les associations se mobilisent, il est possible de gagner des combats politiques majeurs. Pour nous, Françaises et Français de l'étranger qui ont parfois été directement concernés par la remise en question de ce droit - aux États-Unis, en Pologne, en Hongrie - ou qui vivent dans des pays où l'IVG n'est tout simplement pas accessible, la constitutionnalisation de l'IVG est un symbole fort pour que jamais, en France, ce droit ne puisse être attaqué.

Mathilde Olivier

Sénatrice des Françaises et Français de l'étranger. Vice-Présidente de la commission des affaires européennes. Membre de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

FRANÇAISES ET FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

FOCUS SUR 3 SUJETS

1/ Les coupes budgétaires

Avec ma collègue sénatrice Mélanie Vogel, nous avons envoyé le 22 février dernier un courrier à M. Franck Riester - ministre délégué chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité, de la Francophonie et des Français de l'étranger - en réponse aux 174 millions d'euros de crédits annulés, dont plus de 11 millions d'euros pour le seul programme 151 "Français à l'étranger et affaires consulaires", qui concerne directement nos compatriotes hors de France. Nous avons souhaité l'interroger sur les mesures qui seront prises afin que ces annulations de crédits considérables ne se fassent pas au détriment de nos compatriotes de l'étranger, que le ministre a pourtant la mission de protéger et de servir.

Paris, le 22 février 2024

Monsieur le Ministre délégué,

Nous avons découvert avec inquiétude et stupéfaction les annulations de crédits annoncées par le ministre de l'Économie et des Finances, et dont les détails ont été publiés hier par décret au Journal officiel.

Pour les Françaises et les Français de l'étranger, concernés par la mission Action extérieure de l'Etat, il s'agit de plus de 174 millions d'euros de crédits qui sont ainsi annulés, dont plus de 11 millions d'euros pour le seul programme 151, « Français à l'étranger et affaires consulaires », qui touche au plus près nos compatriotes établis hors de France.

(...)

[Je lis la suite du courrier ici](#)

2/ Les difficultés rencontrées par les parents d'enfants nés par GPA (Gestation pour autrui) à l'étranger

Nous avons reçu au Sénat l'association CLARA (Comité de soutien pour la légalisation de la GPA et l'aide à la reproduction assistée), qui a notamment été fondée pour aider à surmonter les problèmes rencontrés par les couples français qui ont recours à la GPA dans les pays où elle est permise. L'association offre également un soutien aux enfants français nés de GPA à l'étranger et donne des informations précises sur les aspects médicaux, psychologiques, sociaux et légaux de la GPA.

Sylvie et Dominique Mennesson, les fondateurs de l'association, ont eux-mêmes traversé de nombreux obstacles juridiques et consulaires pour défendre les droits de leurs propres enfants nés par GPA à l'étranger.

Durant notre rencontre, nous avons discuté des défis en matière d'état civil et d'enregistrement des naissances, auxquels peuvent être confrontés les parents français d'enfants nés par GPA légale à l'étranger. Certaines solutions proposées par l'administration consulaire et le gouvernement se font parfois au détriment de l'intérêt de l'enfant, parce qu'elles créent un vide juridique (avec une filiation incomplète) ou vont à l'encontre de décisions de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) et des engagements internationaux de la France.

CLARA défend la reconnaissance de l'état civil des enfants français nés par GPA , pour que les enfants ne pâtissent des choix faits par leurs parents pour leur conception.

3/ Difficultés d'accès aux comptes bancaires français

Au travers d'une question écrite, j'ai souhaité rappeler l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les difficultés d'accès aux comptes bancaires français depuis l'étranger et les clôtures unilatérales de comptes bancaires de Françaises et Français établis hors de France par les établissements. Retrouvez ci-dessous le texte complet de ma question.

Comptes bancaires français des Françaises et Français établis hors de France

Question n° 09779 adressée à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique

Mme Mathilde Olivier souhaite rappeler l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les difficultés d'accès aux comptes bancaires français depuis l'étranger et les clôtures unilatérales de comptes bancaires de Français établis hors de France par les établissements bancaires.

De nombreux compatriotes rencontrent d'importantes difficultés pour réaliser leurs opérations bancaires depuis leur pays de résidence, notamment depuis l'entrée en vigueur des normes techniques de réglementation issues de la directive européenne sur les services de paiement (DSP2), qui impose à tous les établissements bancaires de proposer à leurs clients une **authentification forte à deux critères** (« strong customer authentication » ou SCA) pour consulter leurs comptes en ligne et réaliser des opérations engageantes sur leur banque digitale (espace client internet et application mobile).

(...)

[Je lis la suite du courrier ici](#)

DERNIÈRES ACTUALITÉS

DÉFENDRE L'OCCÉAN

Soutenir les pêcheurs artisans et protéger les écosystèmes marins



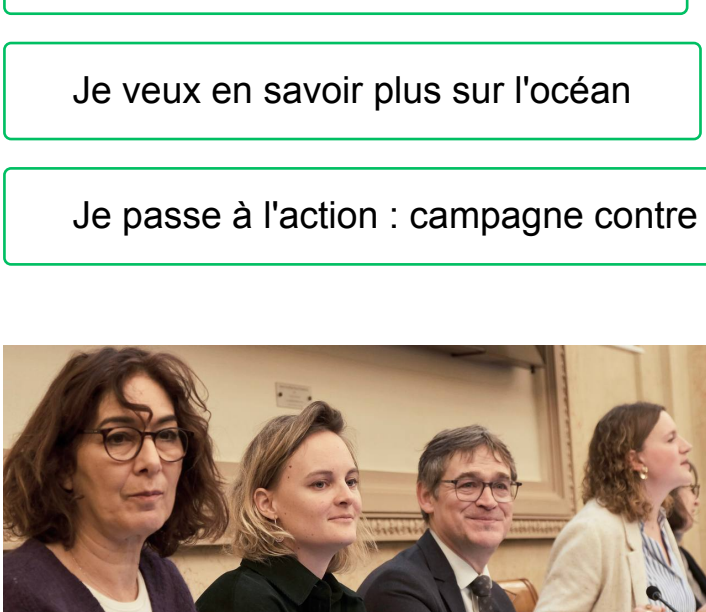
Le mardi 13 février dernier, nous avons accueilli au Sénat l'association de protection de l'océan "Bloom". En tant qu'écologiste, je suis particulièrement attachée à ce sujet. L'océan, qui constitue un élément essentiel de l'équilibre climatique, représente 71% de la surface de la planète et produit la moitié de l'oxygène que nous respirons. Il est aussi un important puit de carbone, subissant de plein fouet les conséquences du changement climatique et de l'activité humaine.

Bretagne et petite-fille de pêcheurs, je constate depuis mon enfance les impacts de la pêche intensive et la précarisation des pêcheurs artisans, qui ne peuvent rivaliser. Nous devons les soutenir et revoir ce modèle économique. Un vote très important à d'ailleurs eu lieu le 16 février dernier au Conseil régional de Bretagne, durant lequel une feuille de route pour la pêche a été adoptée, ignorant souverainement l'effondrement climatique et biologique en cours ainsi que la petite pêche côtière ([en savoir plus](#)).

[Je veux en savoir plus sur Bloom](#)

[Je veux en savoir plus sur l'océan](#)

[Je passe à l'action : campagne contre l'exploitation des fonds marins](#)



CONSEIL D'ORIENTATION DES POLITIQUES DE JEUNESSE

Laissons la place aux jeunes

Fin janvier, l'assemblée plénière du Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse (COJ) a réuni plus de 70 personnes. Il est essentiel de donner à la jeunesse les moyens de s'exprimer et de s'engager, selon ses propres priorités, plutôt que par une approche verticale et autoritaire. Cette démarche fonctionne, comme le démontrent chaque jour les organisations et associations sur le terrain.

Prendre en compte la parole des jeunes, c'est les rendre actrices et acteurs de leur propre avenir et de celui de notre pays. Faisons-leur confiance !

EN VIDÉO : mon intervention lors du débat au Sénat sur l'inscription de l'IVG dans la constitution. Une victoire historique !



EN VIDÉO : mes questions à Marie-George Buffet et Stéphane Diagne, co-présidente et co-président du comité national pour renforcer l'éthique et la vie démocratique dans le sport

Concernant la création d'une Agence indépendante sur les violences sexistes et sexuelles dans le sport, quelles ont été les raisons pour ne pas avoir proposé d'élargir ses compétences aux autres formes de violence, comme la lutte contre le racisme et l'homophobie ?



Mes déplacements ... aux Pays-Bas et au Cameroun

Du 15 au 16 février 2024 | Pays-Bas

Je me suis rendue à La Haye et Amsterdam, où j'ai rencontré le personnel des lycées français Vincent van Gogh de La Haye et d'Amsterdam. J'ai pu m'entretenir longuement avec notre Ambassadeur de France aux Pays-Bas, ses conseillères et conseillers, le conseiller Développement Durable et Industrie, ainsi que la cheffe du service économique de l'ambassade de France. Durant ce déplacement, j'ai eu l'occasion d'échanger avec la direction de l'Alliance Française à La Haye et Amsterdam et avec les personnels de l'Openbare Bibliotheek Amsterdam (OBA), plus grande bibliothèque publique d'Europe. J'ai également pu revenir sur les nombreux sujets qui concernent la communauté française avec l'équipe du consulat d'Amsterdam.

[Je lis le compte-rendu du déplacement](#)



Du 19 au 24 février 2024 | Cameroun

Lors d'une semaine de déplacement au Cameroun, j'ai échangé avec des élèves, des citoyennes et citoyens et des représentantes et représentants consulaires sur diverses problématiques touchant les Françaises et Français établis dans le pays. Des discussions ont porté sur les difficultés d'accès aux comptes bancaires en France pour les résidentes et résidents au Cameroun, le besoin de financement pour les petits entrepreneurs, les défis liés aux établissements scolaires français et aux soins de santé, ainsi que sur des questions politiques telles que la gouvernance et la double-nationalité. De plus, l'amélioration des services de visas reste une préoccupation majeure pour faciliter les déplacements entre la France et le Cameroun, de même que des aides sociales suffisantes pour les personnes les plus vulnérables de la communauté.

[Je lis le compte-rendu du déplacement \(partie 1\)](#)

[Je lis le compte-rendu du déplacement \(partie 2\)](#)



DANS LA PRESSE

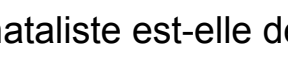
TRIBUNE : Ne détruisons pas l'UNRWA, bouée de sauvetage des Palestiniens de Gaza | L'Obs

TRIBUNE : « Le temps est venu d'apporter aux femmes du cinéma des réponses législatives » | Le Monde

Pour l'inscription de l'IVG dans la Constitution | Public Sénat

PODCAST : Mathilde Olivier : les écologistes sont audibles au Sénat | Français Press

PODCAST : L'injonction nataliste est-elle de retour ? | France Culture



[Cliquez ici pour vous désinscrire](#)